

Pour citer ce document :

Piet, G., « Le conflit israélo-palestinien : l'« Orient compliqué » », *Séminaire de lecture de texte en anglais*, document pédagogique, Liège : Université de Liège, 2010.

Le conflit israélo-palestinien : l'« Orient compliqué »¹

GREGORY PIET

La naissance de l'État d'Israël

Le sionisme et la création de l'État²

Les prémisses du sionisme passent par une triple légitimité³. Politique, d'abord, elle requiert un rapport étroit entre sionisme et peuple juif concernant une légitimité interne. Juridique, ensuite, cette légitimité passe par la reconnaissance des autres nations, et donc de la légitimité externe de l'État juif. Philosophique, enfin, cette légitimité, une fois l'État d'Israël reconnu sur les plans interne et externe, demande un questionnement sur la morale politique de l'État et son avenir.

Si l'origine de l'idéologie sioniste est à mettre au compte de Theodor Herzl, il n'est pas le premier à considérer le cas du peuple juif. Moses Hess (1812-1875) et Leo Pinsker (1821-1891) en sont les précurseurs ; même si de son propre aveu Herzl ne connaissait pas leurs écrits, car s'il en avait pris connaissance, il y a peu de chance qu'il ait alors développé sa pensée sur l'*État des Juifs*. Pinsker considérait les Juifs dès la fin du XIXe siècle comme une nation : « Les Juifs ne sont pas une nation vivante. Ils sont partout étrangers. En conséquence, on les méprise. L'égalité civile et politique ne suffit pas à concilier aux Juifs l'estime des peuples »⁴. Tout l'intérêt de l'approche de Herzl sur la question juive est qu'il va plus loin que ne l'ont fait Hess ou Pinsker en développant le concept d'*unicité* du peuple juif : « Wir sind ein Volk, Ein Volk ». Cette conception de l'État juif est récurrente dans son analyse d'hier et d'aujourd'hui car l'*unicité* met en exergue la force symbolique de la relation entre la diaspora et les Israéliens, mais permet également de décrypter cette volonté politique d'*unicité* marquée dès sa création par le plan Dalet ou la volonté, aujourd'hui encore, de reconnaître et « exiger » une reconnaissance de l'État d'Israël comme État du peuple juif et démocratique.

L'analyse et la construction du sionisme proposées par Herzl découlent essentiellement de sa lecture en tant qu'Européen de l'antisémitisme ambiant de l'époque, tant sur la scène politique⁵ qu'au sein de la société civile. A la fin du XIXe siècle, les événements antisémites

¹ Propos tenus par Charles de Gaulle avant de partir pour le Liban en 1941.

² Voir, notamment, Herzl, T., *L'État des Juifs*, Paris, La Découverte, coll. « La Découverte/Poche », 2003.

³ Klein C., « Essai sur le sionisme : de l'État des Juifs à l'État d'Israël », dans Herzl, T., *op. cit.*, p. 113.

⁴ *Ibidem*, p. 114. Voir également Pinsker, L., *Auto-émancipation, un cri d'alarme d'un Juif russe à ses congénères*, 1^{re} édition, Leipzig, Berlin, 1882 ; traduction française, Jérusalem, Éditions de l'Agence juive, 1956, pp. 65-66.

⁵ Affaire Dreyfus et le « J'accuse » de Zola publié dans l'Aurore le 13 janvier 1898, reprise de la lettre adressée au Président de la République française, Félix Faure.

se multiplient en France et se propagent en Allemagne, en Autriche et en Russie. Ces répercussions se manifestent notamment dans la littérature de cette fin de siècle, avec les deux tomes *La France juive*⁶ et *La France juive devant l'opinion* en 1886 de Édouard Drumont qui réécrit l'histoire de la France à la lecture d'un grand complot juif et maçonnique, ou sur les scènes publique et politique avec l'affaire Dreyfus.

Herzl voit alors se poser la question juive comme une question nationale, régionale et locale au travers des mouvements migratoires des Juifs de l'Est vers l'Europe occidentale, des regroupements de la population et de l'urbanisation grandissante des Juifs dans les métropoles de l'époque, telles que Vienne. Claude Klein fait un double constat marqué par « un extraordinaire phénomène de rejet de ces masses juives : par les antisémites d'abord, mais également par les Juifs occidentalisés »⁷. Au travers de cette lecture herzlienne, le sionisme prend une toute autre dimension : il faut sauver le peuple juif de l'antisémitisme et, pour cela, il convient de s'occuper de la classe pauvre juive venue de l'Est de l'Europe et déstabilisant la place des Juifs occidentalisés et intégrés dans les sociétés occidentales.

« Sa vision du peuple est celle d'une structure trinaire assez simple. Classes riches, classes moyennes (la plus nombreuse en Occident), masses pauvres de l'Est. L'antisémitisme moderne naît donc de la rencontre, en Occident surtout, de ces trois structures sociales. Mais, de ces trois structures, c'est évidemment la troisième qui est la cause des bouleversements les plus violents. C'est donc elle qu'il faut sauver, ce qui permettra aussi de sauver les autres »⁸.

Ceteris paribus, d'aucuns ont vu dans le sionisme une volonté des Juifs occidentaux de se débarrasser de cette masse pauvre venue de l'Est.

Adolf Hitler donne un justificatif à la création de cet État puisque, avant la Shoah, la question d'un État Israélien n'est pas à l'ordre du jour international – ni même régional. Les Britanniques s'y opposent, malgré la question juive qui se développe partout à travers l'Europe. Cependant, le mandat britannique en Palestine est de plus en plus remis en question. Tout d'abord, de manière interne, les coûts de la présence britannique en Palestine – tant économique qu'en pertes humaines suite aux attentats sionistes – sont considérables. Ensuite, sur la scène internationale, le rapport de l'UNSCOP⁹ demande l'abolition du mandat.

Plan de partage¹⁰

L'assemblée générale extraordinaire de l'Onu du 28 avril 1947 met sur pied l'UNSCOP¹¹ qui présente, le 31 août 1947, ses conclusions en deux temps. Premièrement, le mandat

⁶ Voir notamment Drumont, E., *La France juive devant l'opinion*, Paris, Déterna, 2009.

⁷ Klein, *op. cit.*, p. 125.

⁸ *Ibidem*, p. 133.

⁹ Commission d'enquête des Nations unies planchant sur la situation de la Palestine et la création d'un État « sioniste ».

¹⁰ Voir notamment Laurens, H., *Paix et guerre au Moyen-Orient*, 2^e édition, Paris, Armand Colin, 2005 ; Duroselle, J.-B. et Kaspi, A., *Histoire des relations internationales – Tome 2*, Paris, Dalloz, 2004.

britannique doit cesser dans les plus brefs délais ; deuxièmement, un plan de partage du territoire de la Palestine est proposé. La majorité¹² des États qui composent cette commission d'enquête propose un découpage territorial en deux États et une tutelle internationale : les deux premiers seraient les États arabe et juif, signataires d'un traité d'union économique et ayant une constitution reconnaissant les droits des minorités¹³. Tandis que la tutelle internationale comprendrait Jérusalem et sa région. Les premières tensions entre la Jordanie et le Mufti de Jérusalem, Musa Alami, sont palpables, chacun d'eux souhaitant prendre l'autorité de l'État arabe. L'Agence juive accepte le plan de partage proposé par les Nations unies tandis que les Arabes palestiniens, soutenus par la Ligue arabe, le refusent. La position des grandes puissances est divisée : les États-Unis, malgré des distensions internes, décident de soutenir le plan de partage au même titre que l'Union soviétique. Quant à la France, elle prend d'abord le pli de l'abstention, mais ce sera sans compter sur la pression américaine et l'intervention de Léon Blum qui transforment l'abstention française en un soutien au plan de partage. *A contrario* – et assez logiquement au regard de pressions internes et externes –, la Grande-Bretagne refuse de participer à son application. Le plan de partage, tel que défendu par la commission d'enquête, est voté le 29 novembre 1947 à la majorité des deux tiers¹⁴. Parmi les États ayant voté contre la proposition se retrouvent Cuba, la Grèce, et l'ensemble des États de la région moyenne-orientale et d'Asie centrale : l'Afghanistan, l'Arabie saoudite, l'Égypte, l'Inde, l'Iran, l'Irak, le Liban, le Pakistan, la Syrie, la Turquie et le Yémen. Parmi les États s'étant abstenus figurent la Yougoslavie, l'Éthiopie, deux membres permanents du Conseil de sécurité que sont la Chine et le Royaume-Uni, et l'ensemble des États d'Amérique latine : l'Argentine, le Chili, la Colombie, le San Salvador, le Honduras et le Mexique. Le Siam est, quant à lui, absent lors du vote.

Si le plan de partage donne un État aux Juifs de Palestine, les problèmes et tensions ne font néanmoins que commencer : la densité démographique arabe/palestinienne, que le sionisme avait volontairement omise, refait surface, au même titre que la question du droit à l'autodétermination de ces populations. Les tensions sont également intra-palestiniennes : d'aucuns refusent le retour du Mufti de Jérusalem en tant que chef du nouvel État arabe, tandis que le Roi Abdallah de Jordanie se refuse à considérer un nouvel État arabe voisin sous l'autorité de ce dernier. Le Roi Abdallah reçoit, d'ailleurs, le soutien sioniste concernant un partage « à l'amiable » de la Palestine¹⁵ avec un État palestinien arabe. Enfin, la Grande-Bretagne annonce son retrait définitif de Palestine pour le 15 mai 1948, laissant l'ensemble des protagonistes face à face, après avoir cependant pris position en faveur de la Jordanie, au détriment du Mufti de Jérusalem concernant le partage de la Palestine.

La croissance de la menace : des guerres succinctes dans un conflit de longue durée

¹¹ Commission composée de onze membres choisis en dehors des cinq membres permanents du Conseil de sécurité : Australie, Canada, Ex-Tchécoslovaquie, Guatemala, Inde, Iran, Pays-Bas, Pérou, Suède, Uruguay et Yougoslavie.

¹² La proposition de la minorité (Inde, Iran et Yougoslavie) était d'envisager la constitution d'un État fédéral après une tutelle de trois ans des Nations unies.

¹³ Laurens, *op. cit.*, p. 80.

¹⁴ ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES, Résolution 181, « Gouvernement futur de la Palestine ».

¹⁵ Laurens, *op. cit.*, p. 82.

Le conflit israélo-arabe

Dès l'annonce de l'acceptation du plan de partage de la Palestine en deux États et une tutelle internationale pour Jérusalem et sa région, les tensions inter-palestiniennes émergent, tant à Jérusalem que dans les deux nouveaux États. Elles se traduisent notamment par une grève générale, par l'attaque de quartiers juifs de Jérusalem et par des ripostes sionistes contre la population arabe. Les Anglais n'interviennent pas et se cantonnent à protéger les voies nécessaires à leur retrait. En février 1948, la Haganah¹⁶ (milice clandestine de l'Agence juive, ancêtre de Tsahal) prend le dessus sur son territoire ; les premiers exodes arabes commencent vers les États voisins. Ces derniers prennent alors conscience des risques¹⁷ qu'un tel exode peut entraîner au sein de leur propre État et prônent une position ferme envers le nouvel État d'Israël. Surpris par l'exode des populations, les États arabes envisagent « une intervention militaire directe qu'ils ne souhaitaient pas »¹⁸. La position jordanienne reste fidèle à la ligne de conduite prédéfinie avec les Anglais et, tacitement, avec les sionistes : n'intervenir que dans le nouvel État palestinien arabe. Cependant, « les forces sionistes, avec le plan Dalet, sont entrées dans la zone arabe du plan de partage, remettant en cause l'accord tacite avec la Jordanie »¹⁹. D'un point de vue géopolitique, le nouvel État convoité par la Jordanie ne plaît pas à tous les États arabes : l'Égypte et la Syrie voient dans les tractations jordanienes les premiers pas vers la conquête de la Grande Syrie et décident d'intervenir. Les relations entre le nouvel État israélien et la Jordanie se dégradent, car le roi Abdallah souhaite plus que le seul territoire arabe du plan de partage, tandis que Golda Meir, alors adjointe de Sharett, ministre des Affaires étrangères, prévient qu'elle ne lâchera pas les territoires conquis.

La première guerre israélo-arabe débute le 16 mai 1948 par l'attaque de la Syrie. Dès la création de l'État, les responsables israéliens ont envisagé pareil scénario. Cet état de guerre résulte de la densité de population qui se révèle être, tant du côté israélien qu'arabe, l'élément déclencheur des conflits même si les interprétations en sont différentes. Du côté israélien existe cette volonté de devenir un État homogène. Il craint donc que cette dense population arabe déstabilise de l'intérieur la construction de l'État. *A contrario*, les vagues de réfugiés palestiniens se succèdent dans les pays arabes voisins, conduisant l'opinion publique de ces États à faire pression sur leurs dirigeants pour enrayer ce problème : l'état de guerre contre Israël est ainsi déclaré. Grâce à l'homogénéité ethnique de la région littorale obtenue par l'expulsion des Palestiniens (plan Dalet), Israël réussit à endiguer la progression des troupes égyptiennes. Cependant, dans la partie juive de Jérusalem, les forces israéliennes se trouvent encerclées par les forces jordanienes, soutenues par l'insurrection interne de la population arabe. L'Onu intervient au travers de son médiateur, le comte Bernadotte, qui obtient un premier cessez-le-feu le 11 juin 1948. Les résultats obtenus par les protagonistes sont en demi-teintes : Israël définit ses nouveaux objectifs sur trois fronts qu'il considère comme prioritaires pour la sauvegarde de l'État (le centre avec Jérusalem, le sud avec l'Égypte et le nord avec le Liban) ; la Jordanie est satisfaite de ses conquêtes territoriales et sauve ainsi la face. Les autres acteurs du conflit prennent conscience, quant à eux, de la montée en puissance des forces israéliennes. Les propositions de répartition des territoires faites par Bernadotte (Cisjordanie à la Jordanie, la Galilée occidentale à Israël, le Néguev aux Arabes et

¹⁶ Razoux, P., *Tsahal, nouvelle histoire de l'armée israélienne*, Paris, Perrin, 2006, p. 487.

¹⁷ Le risque majeur de l'exode palestinien est de voir apparaître, dans les États voisins, « un État dans l'État ».

¹⁸ Laurens, *op. cit.*, p. 87.

¹⁹ *Idem.*

Jérusalem resterait arabe) sont refusées, tant par Israël que par les États arabes. Conformément aux trois fronts définis le 12 juillet 1948 par David Ben Gurion, Premier ministre israélien, l'opération « Dani »²⁰, visant à expulser la population arabe pour défendre la région Latrun, est lancée. Au sud, Israël poursuit son extension territoriale tandis qu'au nord, la Galilée occidentale est prise. Trois jours plus tard, le Conseil de sécurité vote un cessez-le-feu en menaçant de sanctions immédiates. Accusée de trahison par les États arabes et isolée sur la scène régionale – depuis le refus d'Israël de reprendre ses contacts diplomatiques – la Jordanie est la grande perdante. L'Égypte se présente alors comme l'acteur central, en reconnaissant l'autorité du Mufti de Jérusalem sur la Palestine et à Gaza – même si son gouvernement est, dans les faits, sous le contrôle total de l'Égypte. L'objectif israélien de conquérir le Néguev n'étant pas encore atteint, Ben Gurion décide d'attaquer les positions égyptiennes le 15 octobre de la même année. L'avancée israélienne jusque dans le Sinaï suscite la réaction anglaise, au regard du traité de 1936 : les Britanniques menacent d'intervenir pour défendre le territoire égyptien attaqué. Les cessez-le-feu de janvier 1949 mettent fin aux hostilités. Ces victoires inattendues d'Israël vont marquer profondément les États arabes et leur population, humiliés²¹ militairement.

Le 29 octobre 1956 marque l'entame de la crise de Suez et des premières attaques israéliennes contre l'Égypte. Souhaitant dans un premier temps dissimuler la manœuvre aux Américains, le 30 octobre, « les Franco-Anglais envoient leur ultimatum aux belligérants »²², alors que, au même moment, la marine française protège l'aviation israélienne et ravitaille l'armée dans sa progression en territoire égyptien. Se rendant compte de la manœuvre franco-anglaise, Nasser décide de mettre à l'abri son aviation et coule des bateaux dans le canal de Suez, le rendant impraticable durant plusieurs semaines. Suite à cette stratégie, l'armée israélienne s'enfonce plus rapidement que prévu en Égypte, et est alors obligée de s'arrêter avant d'atteindre le canal. Fin octobre 1956, l'Égypte porte plainte devant le Conseil de sécurité, mais la France et le Royaume-Uni votent contre la résolution. Le dossier est dès lors renvoyé à l'Assemblée générale onusienne réunie en séance extraordinaire entre le 1^{er} et le 10 novembre 1956, sous la pression américaine : une série de résolutions²³ est votée, exigeant l'arrêt des hostilités et le retrait des forces israéliennes du Sinaï. Deux jours plus tard, l'Assemblée générale décide l'envoi d'une force internationale d'interposition, ne laissant aucun recours à la France et à l'Angleterre, et les excluant *de facto* de la force de paix. La France précipite son intervention le 5 novembre, avant de débarquer à Port-Saïd et Port Fouad un jour plus tard. Les États-Unis ne pardonneront pas aux Européens d'avoir lancé cette offensive en pleine semaine électorale américaine.

Les enjeux pour les acteurs israéliens, français et anglais étaient doubles : pour Israël, après la nationalisation unilatérale du Canal de Suez décidée par Nasser, voir revenir les Européens par la force dans la zone géographique proche-orientale était un élément considérable, car cette présence lui évitait ainsi de se retrouver isolé dans la région. L'armée israélienne permettait aux deux États européens de revenir en tant que force d'interposition entre l'Égypte et Israël. Le timing européen et israélien, au même titre que la stratégie réaliste militaire de Nasser, ont mis le complot en évidence et exclu les Européens de la force de paix. C'est la fin de la France et de l'Angleterre comme grandes puissances internationales, laissant le champ libre à l'Union soviétique et aux États-Unis dans cette région du globe.

²⁰ Razoux, P., *op. cit.*

²¹ Lacoste, Y., *Géopolitique de la Méditerranée*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 405.

²² Laurens, *op. cit.*, p. 177.

²³ Voir notamment les résolutions 1120 (XI), 1123 (XI), 1124 (XI), 1125 (XI) et 1126 (XI).

Après le retrait des troupes britanniques de la grande base militaire de Suez au 1^{er} janvier 1957, Israël se retrouve seul face à une augmentation des menaces. Celles-ci se matérialisent tantôt à travers des opérations commandos tantôt par des actes caractérisés de terroristes, ou prennent simplement la forme de rapprochements entre pays arabes. Isolé au Moyen-Orient, Israël se retrouve également seul devenir face aux grandes puissances mondiales : un plan d'attaque occidental est mis sur pied à son encontre. La Jordanie se prépare à de nouvelles élections libres à la fin octobre 1956. Dans ce contexte électoral, l'Irak propose de mettre ses troupes à la disposition de l'État jordanien, afin d'assurer la sécurité de la Jordanie contre une éventuelle incursion d'Israël. Ce dernier déclare aussitôt qu'une telle manœuvre serait considérée comme un *casus belli* et menace, le cas échéant, de réaction immédiate. De leur côté, les Britanniques préviennent Israël qu'ils se sont engagés à défendre l'intégrité territoriale de la Jordanie. Par ce jeu d'alliances défensives, les tensions montent et les responsables militaires britanniques reçoivent l'ordre de préparer un second plan d'opération, cette fois, non plus contre l'Égypte, mais contre l'État d'Israël. Soucieux d'éviter un nouveau conflit israélo-arabe, les États-Unis intensifient leurs avertissements et préparent une intervention sous forme de livraisons d'armes à l'État qui serait attaqué, qu'il soit arabe ou israélien.

Au début de l'année 1967, l'État israélien apprend qu'une attaque imminente des États arabes (Syrie, Jordanie et Égypte) est programmée. En effet, les déclarations de Nasser et de ses ministres ainsi que les rapports américains se succèdent, confirmant ce que les États-Unis redoutent : Nasser est à présent informé de l'avancement du programme nucléaire israélien²⁴. Tout porte à croire que, avant 1967, ce dernier envisage sérieusement la possibilité d'une offensive militaire contre Israël visant à neutraliser son potentiel nucléaire. Tout d'abord, l'année 1967 est avancée comme l'échéance au-delà de laquelle les Israéliens disposeront, selon les renseignements militaires soviétiques, de la bombe atomique. Ensuite, l'Égypte craint d'être prise pour cible par des frappes israéliennes sur la ville du Caire ou le barrage d'Assouan. Nasser ne veut toutefois pas aller à l'encontre du droit international : il veut agir en état de légitime défense et pousse ainsi Israël à prendre l'initiative de l'attaque. L'objectif du Raïs est de détruire Dimona (emplacement des centrales nucléaires militaires) avant qu'Israël ne possède définitivement la bombe atomique. Pour ce faire, il réordonne ses troupes pour faciliter une percée dans le désert du Néguev afin d'atteindre le site nucléaire israélien qui se situe à soixante kilomètres de la frontière égyptienne. De plus, deux vols de reconnaissance par des chasseurs égyptiens sont ordonnés les 17 et 26 mai 1967 au-dessus de la centrale nucléaire. Au même moment, Washington est informé par le Chef du Mossad qu'Israël possède l'arme atomique tandis que le Kremlin informe la Maison-Blanche que l'Égypte et la Syrie viennent de passer sous son parapluie nucléaire. Décidé à frapper en premier, par surprise et en concentrant ses efforts sur le front égyptien, Israël attaque le 5 juin 1967. La parfaite préparation de l'armée israélienne et la percusion de son aviation en territoire égyptien font de cette offensive une guerre éclair. L'aviation jordanienne tente vainement de porter secours à l'Égypte, alliée de circonstances et ce, malgré les tractations diplomatiques israéliennes vers le roi Hussein. Avec cette même stratégie aérienne, l'aviation israélienne frappe la Jordanie, la Syrie et l'Irak, détruisant les aéroports militaires et causant

²⁴ Pour une information détaillée sur la construction du programme nucléaire israélien, voir notamment Cohen, A., *Israel and the Bomb*, Columbia University Press, New York, 1998 et Piet, G., « Quels sont les enjeux et les conséquences de la dissuasion nucléaire israélienne : prolifération, non-prolifération, sécurité ou insécurité ? », *Cahiers de Sciences politiques de l'ULg*, n° 16, 2009.

de lourdes pertes aux États arabes ; le rapport de force s'est radicalement inversé dans la région. Les États arabes soupçonnent, comme lors de la crise de Suez, une alliance tripartite (Israël, États-Unis et Grande-Bretagne). A tort. Le 8 juin 1967, l'Égypte et la Jordanie sont vaincues ; Israël concentre ses efforts sur la Syrie et sur le Golan (plateau stratégique), malgré les craintes de Moshe Dayan, ministre de la Défense, de voir entrer dans le conflit l'allié syrien, l'Union soviétique. Six jours après la première attaque aérienne, Israël concède le cessez-le-feu. Le 27 juin 1967, il intègre la partie arabe de Jérusalem à la partie juive. D'aucuns, au Moyen-Orient, considèrent alors que l'objectif d'Israël serait de créer un grand État juif allant du canal de Suez, au Jourdain et au Golan.

Militairement vainqueur, l'État israélien va tenter d'utiliser cette victoire sur le plan politique et de la transformer en règlement global du conflit israélo-arabe, en rendant une partie des territoires occupés en échange d'un traité de paix mettant en place des relations diplomatiques avec les États arabes. Humiliés, ces derniers refusent de capituler et d'ouvrir des négociations dans ce sens : démissionnaire, Nasser revient à la suite des mobilisations populaires en Égypte, tandis que la Syrie a le soutien de l'Union soviétique. Israël est condamné par la France « pour avoir attaqué le premier en dépit de ses avertissements [et cette dernière] presse les États arabes d'accepter le droit d'Israël à l'existence et Israël de se retirer des territoires occupés »²⁵. Alors que les États arabes, dont au premier chef l'Égypte, sont persuadés que les États-Unis vont adopter la même fermeté envers Israël que lors de la crise de Suez, la situation est différente : « la responsabilité de la guerre est due à la fermeture du golfe d'Akaba par Nasser »²⁶ empêchant tout approvisionnement israélien en pétrole iranien au port d'Eilat²⁷.

Le 6 octobre 1973 – date doublement symbolique correspondant à la fois à la fête de *Badr* (souvenir de la victoire de Mahomet sur ses adversaires mekkois) et à la fête juive du *Yom Kippour* –, l'attaque concertée de la Jordanie, de l'Égypte et la Syrie est une surprise totale. Israël, fort en 1967 de son aviation, n'a pas le temps de se mettre véritablement en place, d'autant que l'Égypte, à la différence de la guerre précédente, est équipée de missiles sol-air soviétiques. Bien que les services secrets américains et israéliens aient prévenu d'une offensive imminente, les responsables israéliens n'en tiennent pas réellement compte. Cependant, si le gouvernement israélien est surpris, la certitude qu'avait Anouar El Sadate sur l'existence de l'arsenal nucléaire le convainc à ne planifier qu'une offensive très limitée. Le Président égyptien a compris qu'une guerre menaçant les intérêts fondamentaux de l'État israélien risquait de dégénérer en affrontement nucléaire. Pourtant, il décide de maintenir son projet et ce, pour des raisons politiques tant internes qu'externes. Faible et isolé sur la scène politique interne, il voit dans une offensive contre Israël la possibilité de redorer son blason aux yeux de sa population. Il sait également que l'Égypte va avoir besoin d'une aide américaine pour rehausser l'économie du pays, mais ne peut désavouer sa position de leader tiers-mondiste et sa population qui serait opposée à une quelconque aide occidentale. Finalement, la question des territoires perdus lors de la guerre des Six Jours est un vecteur très important au regard de l'humiliation infligée à la population égyptienne. Enfin, si la dissuasion nucléaire israélienne est une réussite, elle est également due à un coup de bluff magistral : elles laissent planer la possible utilisation de l'arme nucléaire sur l'Égypte « en cas

²⁵ Laurens, *op. cit.*, p. 243.

²⁶ *Ibidem*, p. 245.

²⁷ Lacoste, Y., *op. cit.*, p. 405.

d'aggravation brutale de la situation »²⁸. Le 17 septembre 1978, Israël et l'Égypte signent les accords de paix de Camp David, mettant l'Égypte au ban des États arabes.

Le conflit israélo-palestinien

C'est un tournant car la cause arabe et palestinienne n'est plus une, redéfinissant le conflit antérieurement israélo-arabe en un conflit israélo-palestinien.

Avant même que les signatures égyptienne et israélienne ne soient apposées aux accords de Camp David, Israël intervient au Liban-Sud. Un commando palestinien vient de faire près de quarante victimes israéliennes. En réponse à cette incursion sur son territoire, Israël lance l'opération « Litani » dans le courant du mois de mars 1978 : il prend position au Liban-Sud jusqu'au fleuve Litani, sans pour autant déloger les divers commandos, survivance de l'exode palestinien dans les États voisins lors des premiers affrontements post-1947. Le Conseil de sécurité condamne l'opération par les résolutions 425 et 426, et met sur pied la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) composée de quelques quatre mille hommes. Cette dernière prend position le 13 juin 1978, après l'évacuation de l'armée israélienne. Les missions de la force onusienne consistent à aider le gouvernement libanais à retrouver son autorité sur le territoire et à sécuriser la frontière israélienne avec le Liban. Les événements se succèdent alors dans le Sud israélien avec, le 14 décembre 1981, l'annexion du Golan par Israël, provoquant la réaction de Hafez al Assad qui obtient une condamnation internationale. Toutefois, n'étant pas dans les meilleures conditions pour intervenir, devant dans ce cas se déployer sur deux fronts israélien et libanais, depuis le rapprochement entre les Forces libanaises (catholiques) et Israël, ce dernier respecte le cessez-le-feu sur le Golan. Ce dernier souhaite que la question libanaise se résolve par des accords de paix, similaires à Camp David, signés quelques mois plus tôt en assurant la victoire des Forces libanaises au Liban et de Bachir Gemayel.

L'élément déclencheur de la nouvelle guerre est l'assassinat de l'ambassadeur israélien à Londres, le 3 juin 1982. Le lendemain, l'aviation israélienne pilonne les positions palestiniennes au Liban et à Beyrouth, tandis que les milices palestiniennes ripostent en bombardant la Galilée. L'opération est baptisée du nom de code « paix en Galilée ». Au niveau de la communauté internationale, la FINUL ne peut s'opposer au passage de l'armée israélienne et le Conseil de sécurité multiplie les résolutions (508 et 509) en faveur d'un arrêt immédiat et sans condition de l'opération d'Israël. L'aviation israélienne en profite pour détruire les missiles de la plaine de la Bekaa – objectif fixé avant le conflit. Dix jours après le déclenchement de l'opération « paix en Galilée », l'armée israélienne fait la jonction à Beyrouth avec les Forces libanaises ; c'est le début du siège. Fin août 1982, les hostilités cessent dans la capitale libanaise. La longueur des négociations tiendra aux tractations de « l'OLP d'obtenir des garanties pour la sécurité de la population civile palestinienne qui va rester au Liban après le départ des combattants »²⁹. Les Palestiniens sont alors forcés de quitter le Liban. Mais la victoire dans les décombres libanais de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) est réelle : les États-Unis lui concèdent l'accès au dialogue « persuadés que l'élimination de l'OLP ne résoudra rien car une seconde OLP apparaîtra immédiatement

²⁸ Razoux, P., *op. cit.*, p. 487.

²⁹ Laurens, *op. cit.*, p. 369.

tant que le problème ne sera pas réglé »³⁰. C'est alors que naît un chef, Yasser Arafat, qui prend toute la mesure de l'importance de l'« opinion internationale ».

En 1987, la première *Intifada*³¹ surgit en territoires occupés. Diverses raisons peuvent être mises en exergue, tant au niveau régional que local. Au cœur des nombreux problèmes régionaux, Israël va « collectiviser » l'eau des territoires occupés en soumettant son accès à des autorisations militaires. L'accroissement démographique arabo-palestinien et l'exode rural de ces populations arabes utilisées par les entrepreneurs israéliens comme main-d'œuvre bon marché vont exacerber les tensions. La résurgence des mouvements religieux, l'achèvement du plan Allon³², la participation d'Israël aux négociations avec la Jordanie sur le contrôle des territoires et l'attitude « expansionniste » de son gouvernement, tels sont les facteurs pouvant être mis en exergue pour expliquer pourquoi le gouvernement Rabin (1974-1977) a permis, voire favorisé l'implantation de colons israéliens dans les régions densément peuplées. L'ambiguïté d'une telle politique d'« acceptation tacite » ou du « faux refus » d'implantation des colonies par les travaillistes israéliens réside essentiellement dans les négociations engagées avec la Jordanie en vue de restituer les territoires conquis précédemment. La question de l'eau³³ est également au centre des raisons ayant conduit aux *Intifada* dans la mesure où 95% de la production d'eau est consommée par l'État israélien. Au niveau local, les raisons des troubles sont aussi d'ordre économique : soumis en grande partie à un régime de subventions externes, l'expansionnisme de l'économie arabe va être freiné, voire bloqué, par diverses mesures israéliennes (anti-concurrence, interdiction de mobilisation bancaire, etc.). L'apogée de ces tensions survient à la suite de la mise en œuvre des nouvelles politiques du Likoud (contrôle strict des transferts, refus de permis, restriction d'accès, etc.) qui ont pour objectif avoué l'achèvement et l'entérinement de l'émigration sur les territoires. Malgré ces diverses (ré)pressions de l'État israélien, la résistance politique existe. Survenue après les élections législatives de 1976 consacrant l'arrivée de nouveaux élus proches de l'OLP dirigé depuis 1969 par Yasser Arafat, cette nouvelle classe politique a « mis fin aux pouvoirs des notables traditionnels pro-jordaniens »³⁴ et apparaît comme un barrage aux politiques et processus israéliens. C'est à partir de ce moment que l'armée israélienne va entamer la gestion des grandes agglomérations palestiniennes. Les années 1980 constitueront donc le point de départ du soulèvement arabe. Si les arrestations, les incursions et le contrôle des territoires par les armées israélienne et jordanienne constituent un facteur essentiel, le soutien de l'État d'Israël aux institutions islamistes est aussi à prendre en considération. Utilisées dans un premier temps comme « instrument de terreur » envers les membres de l'OLP, les organisations islamistes vont rapidement se retourner contre les occupants des territoires. Ce soulèvement populaire survenu le 9 décembre 1987 marque le début de la première *Intifada*, la guerre des pierres, qui va prendre forme. Les différents organes de l'OLP comme le Fatah (instrument politique fondé en 1969 au Koweït par Yasser Arafat) vont encadrer de manière clandestine le soulèvement. Ceci leur permettra de se poser comme acteur du conflit auprès de la population et surtout auprès du monde arabe, tout en « enrayant » les politiques israéliennes par la volonté d'un État palestinien reconnu et

³⁰ *Idem.*

³¹ Kaspi, *op. cit.*

³² Plan israélien défini le 26 juillet 1967. Voir notamment Conoir, Y. et Verna, G., *Faire la paix : concepts et pratiques de la consolidation de la paix*, Laval, Presses de l'Université Laval, 2005, p. 626.

³³ Voir notamment Mutin, G., *L'eau dans le monde arabe. Enjeux et conflits*, Paris, Ellipses, 2000 ; Chesnot, C., *La bataille de l'eau au Proche-Orient*, Paris, L'Harmattan, 2000.

³⁴ Laurens, *op. cit.*, p. 421.

autonome. Parallèlement, les islamistes les plus radicaux vont se regrouper sous une organisation baptisée Hamas caractérisée par une ligne de conduite plus sévère, prônant la disparition de l'État israélien. C'est par la création d'organes locaux, le plus souvent populaires, suivant les directives des « directions patriotiques unifiées »³⁵, que les actions (démantèlement des réseaux israéliens, prise en charge de la protection, etc.) peuvent être réalisées. Malgré l'accroissement constant du nombre de victimes arabes en un an, le conflit n'a de cesse de s'étendre. La stratégie israélienne consistant à supprimer tout symbole politique d'unité palestinienne, à procéder à la répression de tout signe de manifestation et à laisser les colons répondre à balles réelles aux jets de pierres palestiniens se retrouve uniquement tempérée par la crainte israélienne de perdre le financement octroyé par ses alliés américains. En plus des conséquences économiquement désastreuses d'une position défavorable encaissant une montée diplomatique de l'OLP difficile à dissimuler sur la scène internationale, Israël va devoir faire face à la réhabilitation de la « ligne verte », instrument fictif permettant de séparer l'État des territoires occupés. La résolution 605 du Conseil de sécurité, l'annonce du désengagement jordanien sur l'ensemble de la Cisjordanie et le ralliement de la population à l'OLP vont conduire ces derniers à devenir des acteurs des négociations. Fort de son succès et des attentes populaires, et assuré des capacités de pression des Etats-Unis, Yasser Arafat va accéder aux attentes américaines. Malgré l'acceptation du plan de partage, la reconnaissance de l'État d'Israël, l'abandon du terrorisme et l'adhésion aux résolutions de l'Onu, Israël refuse toutefois de considérer d'autres éléments que l'« autonomie » accordée aux palestiniens et rejette tout dialogue avec l'OLP. Pourtant en 1991, les critiques de l'occupation et la perte pour les pays arabes du soutien soviétique vont amener Israéliens et Palestiniens à des négociations informelles. Bien qu'ils laissent de côté de nombreux aspects sensibles du conflit – comme la question des colonies, du retour des réfugiés ou encore de Jérusalem – les accords d'Oslo permettent la reconnaissance d'Israël par l'OLP et, inversement, celle de cette dernière comme représentante des Palestiniens par le gouvernement israélien. Même si elle ne constitue qu'une faible avancée, la création de trois zones³⁶ – chacune distinguant un niveau d'autonomie différent – permet néanmoins aux autorités de se rapprocher de l'idée d'un État palestinien. Pourtant, malgré ces préambules favorables à une résolution de conflit, l'action des extrémistes de chaque côté (attentats, meurtres, colonisations, etc.) conduit en 2000 à de nouvelles tensions : une nouvelle *Intifada*.

Cette seconde *Intifada*, d'une part, fait l'objet des récupérations religieuses par le Hamas et le Djihad islamique et, d'autre part, voit son *modus operandi* modifié : le recours à des attentats suicides dans les grandes villes israéliennes est une nouvelle donnée. Contrairement à la première, l'*intifada al aqusa* (en référence à la mosquée située sur l'esplanade des mosquées de Jérusalem) repose sur un axe religieux prépondérant. En réponse aux attentats suicides, Israël utilise sa force aérienne en concentrant ses actions sur les agglomérations palestiniennes de Cisjordanie et de la bande de Gaza. Cette situation continue de s'amplifier : Ariel Sharon, nouveau Premier ministre, décide alors de construire un mur fortifié le long de la frontière « officielle » d'Israël – englobant un grand nombre de colonies juives hors frontières. Alors que les négociations avec Arafat étaient impossibles, à sa mort, en octobre 2004, le dialogue reprend avec le nouveau président Mahmoud Abbas, plus modéré. En

³⁵ *Ibidem*, p. 425.

³⁶ Secteur « A » : les villes palestiniennes sous contrôle de l'Autorité palestinienne, exception faite de Jérusalem et Hébron ; secteur « B » : petites villes, villages palestiniens et camps de réfugiés, sous contrôle partagé entre Autorité palestinienne et forces israéliennes ; secteur « C » : zones sensibles comme les zones militaires et stratégiques, les colonies et les routes, sans contrôle de l'Autorité palestinienne.

septembre 2005, l'armée israélienne évacue Gaza et une trêve prend forme. D'aucuns voient dans cette évacuation « ratée » les prémices des tensions de décembre 2008 et la guerre à Gaza³⁷ du mois suivant.

L'année 2006 voit poindre de nouveaux troubles au Proche-Orient. Une multiplication de facteurs va amener, en juillet et août, un nouveau conflit avec pour zone de combat, Israël-Nord et le Sud-Liban. Dès décembre 2005, l'Etat israélien essuie des tirs de roquettes du Liban-Sud. Suivent, en janvier 2006, deux événements majeurs dans les tensions israélo-palestiniennes : la première est la rupture de la trêve des attentats, levée par le Hamas et le Djihad islamique ; la seconde est la victoire du Hamas aux élections législatives à Gaza et en Cisjordanie. Une victoire qui sera sanctionnée par Israël, mais également par l'Europe et les États-Unis, principaux pourvoyeurs de fonds, sous prétexte que le Hamas est listé comme mouvement terroriste. Suite aux appels répétés aux autorités libanaises pour qu'elles mettent fin aux tirs de roquettes, Israël se tourne vers les Nations unies, sans résultat. Le 12 juillet 2006, huit soldats israéliens sont tués et d'autres enlevés – notamment le soldat Gilad Shalit qui monopolise la presse européenne de par sa double nationalité franco-israélienne – aux points frontières entre Israël et le Liban. L'Etat israélien réplique par des raids aériens sur les bases de lancement le long de la frontière, en demandant la libération des soldats et le cessez-le-feu. Le 17 juillet, le Hezbollah intensifie les tirs de roquettes sur le Nord d'Israël atteignant la ville de Haïfa. Sur les deux mois de conflits, près de six mille roquettes seront tirées sur Israël. Cependant, malgré les raids aériens visant essentiellement à stopper la livraison d'armes iraniennes par l'intermédiaire de la Syrie au Hezbollah, Tsahal est mal préparée : les bases de lancement ne sont pas détruites, l'offensive terrestre entre le 24 juillet, au Liban mais s'embourbe à quelques kilomètres de la frontière entre les deux pays. Il faudra attendre l'intervention du Conseil de sécurité, après de longues tractations, pour que les combats et les tirs de roquettes cessent. Le Liban est dévasté, ses moyens de communication sont anéantis et, de surcroît, le Hezbollah en est sorti renforcé politiquement et militairement. Il convient également de s'interroger sur la FINUL I, remplacée par la FINUL II, qui met fin aux affrontements sans pour autant arrêter les fournitures d'armes destinées au Hezbollah, dans la mesure où elle ne contrôle que la frontière entre Israël et le Liban.

Par contre, malgré une mauvaise préparation de l'année israélienne et un ressentiment de l'opinion publique israélienne envers ses politiques concernant la seconde guerre au Liban, deux éléments doivent être mis en évidence pour la guerre à Gaza : tout d'abord, après les tirs de roquettes sur le Nord d'Israël en janvier 2009, le Hezbollah a rapidement démenti toute implication dans ces actes. Ensuite, la pression de l'Iran n'est pas à négliger dans la région, étant entendu que le discours interne tenu à l'encontre d'Israël n'est pas à confondre avec les enjeux et relations externes de l'État avec les États-Unis et la Syrie, plus proche ces derniers temps de la diplomatie française, et des bonnes relations entre Bachar al-Assad et Nicolas Sarkozy. Enfin, si la seconde guerre du Liban est considérée comme un fiasco au regard de la guerre à Gaza de janvier 2009, la radicalité de ces conclusions doit être tempérée et des différences majeures sont à pointer. Pour la dernière guerre, l'opinion israélienne est mieux préparée, plus ouverte à une intervention à Gaza, l'armée est mieux préparée tant au niveau de l'offensive aérienne que terrestre et, surtout, comme le souligne Aygil Levy³⁸, expert militaire à la *Open University* d'Israël, l'opinion est prête à supporter un nombre de morts dans ses rangs alors que le « syndrome du Vietnam » était ressenti pour la seconde guerre du Liban –

³⁷ Piet, G., Wintgens, S., Stans, D., *La guerre à Gaza, de l'analyse du discours médiatique à l'analyse politologique. L'Etat et les relations internationales en question*, Bruxelles : Peter Lang, 2010.

³⁸ « Israël a voulu donner une leçon au Hamas en limitant le risque pour les soldats », *Le Monde*, 7 février 2009.

même s'il reste difficile de mesurer le seuil de tolérance de la population devant la mort de ses soldats, transformant alors le soutien envers son gouvernement en contestation. Cette considération illustre parfaitement les tensions qui existaient entre Ehoud Barak, Tzipi Livni et Ehoud Olmert sur la continuation ou l'arrêt de la guerre à Gaza. Enfin, même si le dessein israélien irréaliste³⁹ de faire cesser les tirs de roquettes sur le Nord du pays par le Hezbollah n'est atteint qu'après le cessez-le-feu et l'intervention onusienne, l'objectif de mettre fin au trafic d'armes grâce aux tunnels gazaouis sous la frontière égyptienne est un échec total, ce dernier ayant repris le lendemain du cessez-le-feu entre le Hamas et Israël, le 18 janvier 2009.

³⁹ Encel, F., « Guerre libanaise de juillet-août 2006 : mythes et réalités d'un échec militaire israélien », *Hérodote*, n° 124, 2007, pp. 14-23.